

Soudan Français  
Travaux-Publics  
Hydraulique

10373

PORT DE MOPTI

Avant projet

Rapport Economique

P.V. Commission de Port de Mopti

IT/YV

SOUDAN FRANCAIS

TRAVAUX PUBLICS

2EME ARRONDISSEMENT

HYDRAULIQUE ET ELECTRICITE

10373

PORT DE MOPTI

RAPPORT TECHNIQUE

PROJET VARIANTE POUR LE DEBARCADERE DES COURRIERS RAPIDES

A la suite de la conférence tenue à Mopti le 5 Mai 1954 entre les divers Services intéressés par l'amélioration du Port de Mopti, et en présence des usagers, il nous a été demandé d'étudier en variante un projet de mur de quai vertical remplaçant le ponton flottant.

Ce mur de quai qui avancerait de 27 mètres dans le BANI par rapport au quai actuel, permettrait l'agrandissement du terre-plein de déchargement des marchandises et la construction d'un hangar de stockage. De plus une petite grue montée sur pneus pourrait circuler librement et faciliterait ainsi le déchargement des navires.

Par contre, le sommet du quai étant au-dessus des plus hautes eaux, le débarquement en basses eaux sera rendu plus difficile.

Le mur de quai étudié est un mur en maçonnerie de 7m,50 de hauteur, 1m,60 de largeur en crête et 5 mètres de largeur au pied. Tel quel il exercerait une pression beaucoup trop forte sur le terrain de fondation qui est argileux. Nous avons donc élargi la fondation et avons prévu deux rangées de pieux, afin de soulager le terrain et d'éviter le basculement du mur vers l'avant au moment des basses eaux.

En admettant que chacun des pieux prenne une charge de 25 tonnes, la pression restant sur le terrain est de l'ordre de 700 grammes.

Nous pensons que le terrain pourra le supporter. Mais ce point devra être précisé lors de l'étude définitive.

DEVIS ESTIMATIF.-

Béton armé.-

Poutre		$1m^3,5$	à	30.000	=	45.000
Pieux $2 \times 0,30 \times 0,30 \times 8 =$		$1,5$		30.000	=	45.000

Maçonnerie.-

Mur		$25m^3$	à	18.000	=	200.000
Fondation		$8m^3$	à	18.000	=	64.000

Remblais.-

$\frac{27 \times 7,5}{2}$	=	$100m^3$	à	250	=	25.000
---------------------------	---	----------	---	-----	---	--------

Couche de latérite de 0m,20.-

$27m^2$			à	600	=	16.000
						<u>395.000</u>
						=====

Soit 400.000 francs le mètre de quai environ.

Pour dix millions on ne pourra donc faire que 25 mètres de quai à la place du ponton de 30 mètres.

15.6.1954

IT/AC  
-♦♦♦♦-

SOUDAN FRANCAIS  
TRAVAUX PUBLICS  
2ème ARRONDISSEMENT  
HYDRAULIQUE ET ELECTRICITE

PORT DE MOPTI  
RAPPORT TECHNIQUE

**Trafic**

Ainsi qu'il ressort du rapport économique, le port de Mopti doit faire face à quatre genres de trafics :

- Courriers rapides transportant voyageurs et marchandises précieuses.
- Peniches remorquées, transportant les matières pondéreuses ou en vrac = riz, ciment, essence etc ...
- Pirogues amenant le poisson sec.
- Pirogues chargées de produits locaux = poteries, nattes, mil ...

**Situation actuelle.-**

A l'heure actuelle, deux zones, plus ou moins imbriquées l'une dans l'autre, se partagent ce trafic.

La zone A (en vert sur le plan) où existent deux plans inclinés reçoit surtout les courriers rapides et les grosses péniches en hautes eaux.

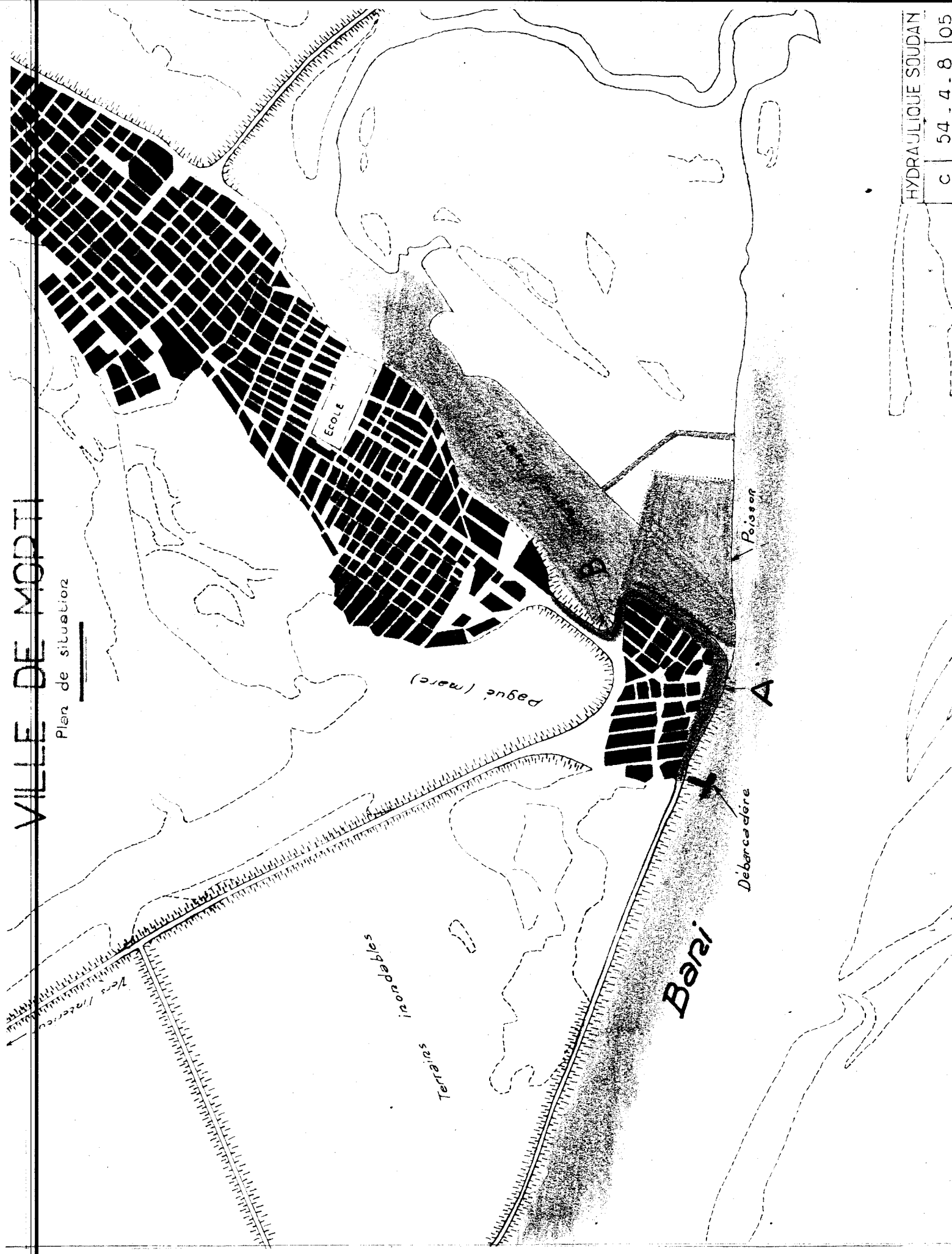
La zone B (en marron sur le plan) où existe également un plan incliné, reçoit plutôt les pirogues indigènes.

Les quais dont le développement et surtout la largeur sont très faibles sont extrêmement encombrés, tant par la marchandise que par les laveuses, et le poisson sec s'entasse à côté du riz et des voyageurs, empoisonnant toute la ville et pendant une grosse partie de sa valeur par suite de l'attaque des parasites.

Il est donc d'une importance primordiale de spécialiser chaque zone du port pour un trafic déterminé et c'est le but principal du projet ci-joint.

# VILLE DE MODTI

Plan de situation



### Les bases du projet.-

Deux considérations majeures ont présidé à l'établissement de l'avant-projet :

- Nécessité de réserver un terre-plein important pour le stockage et le traitement du poisson.

- Nécessité de créer un poste d'accostage commode pour les courriers rapides.

De plus il importait de limiter la dépense et par suite de ne pas trop s'éloigner des hangars et des maisons de commerce existantes.

### La zone du poisson.-

En liaison avec le service des eaux et forêts, chargé de l'édification du centre de désinsectisation et de ses annexes, nous avons jugé que le terre-plein affecté au trafic du poisson sec devrait avoir une superficie de 4 ha, dont une partie serait prise par les installations et l'autre par un parc de stationnement et de manoeuvres pour les camions (trafic journalier actuel = 15 camions, trafic prévu = 30 camions).

L'impossibilité de trouver cette superficie dans le port actuel ainsi que la nécessité d'extraire la zone du poisson du centre même de la ville tout en ne l'en éloignant pas trop, nous a conduits à prévoir le remblaiement d'une île située en face de la ville de Mopti (zone teintée en rouge sur le plan).

Ce remblai est relié à la ville par une digue de 20 m. de large en tête, portant une chaussée de 6 m. , 2 trottoirs de 2 m. et un terre-plein de 10 m. pour le débarquement des marchandises diverses qui seraient amenées par les pirogues dans la darse créée entre l'île et la ville.

Les pentes du remblai ont été prévues à 5/1 afin de faciliter l'accostage et le débarquement des marchandises et du poisson.

Ces quais seront perreyés sur le pourtour de la darse.

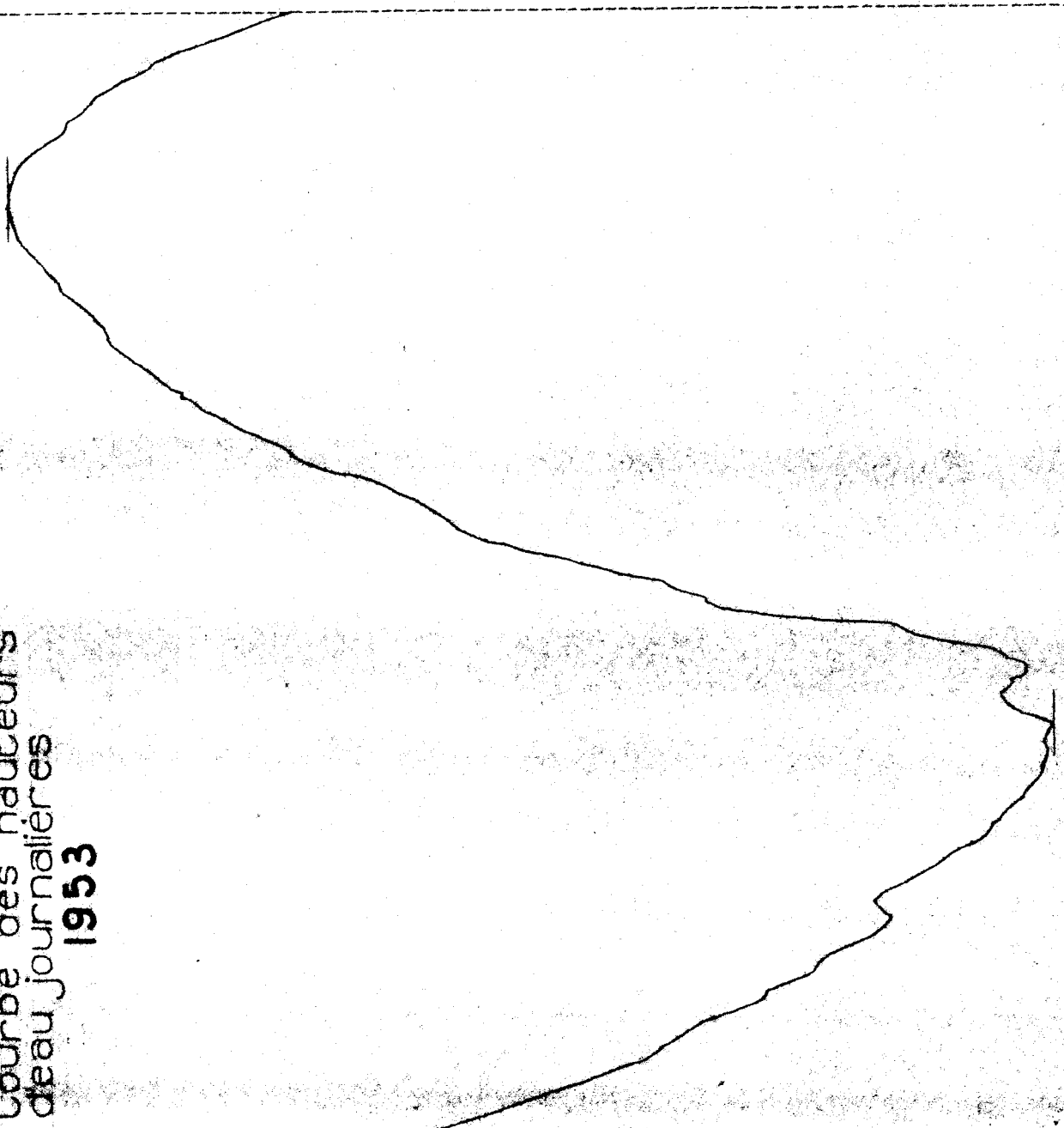
Les terres nécessaires au remblaiement seront prélevées pour une part dans la darse, pour le reste dans un canal qui permettra aux pirogues de rejoindre le Paqué et la ville de Komo-guel, ainsi qu'elles ont l'habitude de le faire actuellement.

Ce canal a été légèrement éloigné du remblai, afin de réserver de la place à des extensions éventuelles.

# MUP II

## Courbe des hauteurs d'eau journalières 1953

266.085 7.00  
 265.085 6.00  
 264.085 5.00  
 263.085 4.00  
 262.085 3.00  
 261.085 2.00  
 260.085 1.00  
 259.085 0



259.00

Plus basses eaux. 1953

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.
---------	---------	------	-------	-----	------	---------	-------	------	------	------

Le remblai a été arasé à la cote 267, laissant une marge de 0m,50 au-dessus des plus hautes eaux connues.

Le fond de la darse a été arasé à la cote 259, les plus basses eaux connues étant à 259,50 .

Le volume total de remblai s'établit autour de 160.000 m<sup>3</sup> (cf. devis annexé).

#### Debarcadère des courriers rapides.-

La différence de niveau entre les plus hautes eaux et les plus basses eaux navigables étant voisine de 5m,5 - 6 m. il nous a pour logique de prévoir un poste d'accostage flottant relié au quai existant par une passerelle inclinable.

Il a été donc prévu, en avant-projet :

- un ponton, flottant, long de 30m large de 10m et constitué par un certain nombre de flotteurs reliés par un platelage très rigide.

- une passerelle, longue de 18m (pente maximum 3/1) et large de 3m, articulée à ses deux extrémités et devant permettre le chargement et le déchargement des bateaux-courriers.

Il est bien entendu que dans l'appel à la concurrence qui sera lancé il sera laissé une grande liberté pour la réalisation de ces deux éléments.

Ce debarcadère a été placé à la limite de la zone A actuelle (en rose sur le plan).

#### Coût de l'opération.

Le coût de l'opération peut être estimé à :

Zone du poisson - remblai	35.000.000
Perrés	P.m.
Debarcadère	10.000.000
Etudes et Imprévus	5.000.000
	-----
Total .....	50.000.000

...../.....



ZONE DU POISSON

DEVIS

Volume des remblais et deblais -

	Remblai	Deblai
Bassin	111.000	65.000
Digue	40.000	2.000
Canal		90.000
Terre-plein	107.000	
	158.000	157.000

Soit environ 160.000 m3 de remblais à réaliser, ce qui à 220 Frcs le m3 (prix avancé par une entreprise) donnerait 35.000.000 de frcs environ.

Perrés -

Il y a une surface de perrés de 10.000 m2 à l'intérieur de la darse, ce qui à 1.000 frcs le m2 donne 10 millions environ.

Le perreyage doit être payé sur les crédits mis à la disposition du service des Eaux et Forêts.

.../...